

# Couëtron-au-Perche

## BULLETIN MUNICIPAL

2024 - 2025



## «Calendrier des passages de la Balayeuse 2025» Souday et Saint-Agil

10 avril  
11 juin  
28 juillet  
25 août

29 Septembre  
14 octobre  
12 novembre  
16 décembre

### Balayage des rues et trottoirs

Pour une meilleure efficacité du service, nous vous incitons à procéder, quelques jours avant la date de passage de la balayeuse, au nettoyage de la partie de trottoir située face à votre habitation et à ne pas stationner votre véhicule personnel dans la rue ou sur les places.

## Horaires des Mairies

ARVILLE

OIGNY

SAINT-AVIT

SAINT-AGIL

lundi  
mercredi  
jeudi

Et mardi  
vendredi

14h30 à 16h30  
11h00 à 12h00  
14h00 à 15h00

14h00 à 18h00  
8h30 à 12h00

SOUDAY lundi, mardi, mercredi et jeudi

Et vendredi 9h00 à 12h00  
14h00 à 17h30

Pour toute urgence, en dehors des ouvertures,  
veuillez adresser un mail : [mairie@couetronauperche.fr](mailto:mairie@couetronauperche.fr)  
ou laisser un message sur le répondeur du 02.54.80.93.18

# www.couetronauperche.fr



Application gratuite à télécharger



[facebook.com/couetronauperche](https://facebook.com/couetronauperche)

## SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE.....	p 3	INFOS PRATIQUES .....	p 20
LE CONSEIL MUNICIPAL .....	p 4	POPULATION DÉMOGRAPHIE.....	p 22
ACTUALITÉS COMMUNALE .....	p 5	LOGEMENTS COMMUNAUX.....	p 23
PLUVIOMÉTRIE.....	p 6	RÉTROSPECTIVES 41 h de COUËTRON.....	p 24
BRIGADE TERRITORIALE.....	p 7	CINÉMOBILE .....	p 26
BUDGET.....	p 8	SERVICES À LA PERSONNE.....	p 26
EAU / ASSAINISSEMENT.....	p 12	L'ÉGRENNE.....	p 27
RÉALISATIONS .....	p 14	INFOS CCCP.....	p 28
PROJETS.....	p 15	SERVICES À LA POPULATION .....	p 30
TARIFS COMMUNAUX.....	p 16	SERVICES MÉDICAUX .....	p 31
SAPEURS POMPIERS .....	p 17	ARTISANS/COMMERCES/ASSOCIATIONS....	p 32
ENVIRONNEMENT .....	p 18	AGENDA.....	p 36

Ne pas jeter sur la voie publique

Édité par la Mairie de Couëtron-au-Perche. Directeur de la publication : Jacques Granger, Maire.

Conception graphique, réalisation et diffusion : Mairie de Couëtron-au-Perche.

Crédits photos: Nadine Aubert, Stéphanie Hélrière, Nathalie Geray, Arnaud Roullier, bénévoles des associations.

## Le mot du Maire



Mes chers Ami(e)s,

Alors que s'ouvrent les premières pages de 2025 je vous adresse mes vœux les plus sincères.

L'aube d'une nouvelle année est toujours un moment propice à la réflexion, à l'espoir et à la détermination. C'est dans cet esprit que je souhaite partager avec vous le bilan de l'année écoulée et nos aspirations pour celle qui s'ouvre devant nous.

Au regard de la situation économique dégradée de notre pays nous pouvons légitimement nourrir quelques inquiétudes. Nous restons soucieux de la bonne gestion des deniers communaux. Nous prêterons attention sur le temps de la construction budgétaire à venir et à ne concevoir que des projets cadrant avec les disponibilités financières.

La fiscalité est une bonne partie de nos recettes. Depuis plusieurs années, nous avons fait les choix de ne pas augmenter nos taux communaux, malgré cela vous avez dû ressentir une forte augmentation de vos impôts fonciers. Cela est dû à l'augmentation importante des bases de la valeur locative cadastral du bien décidée par l'Etat (plus 7,1 % en 2023, et 3,8 % en 2024 et 1,68 en prévisionnel pour 2025).

Que dire de notre commune : qu'elle poursuit sa route en prenant en considération des idées, en multipliant des actions qui pourraient optimiser la vie de chacun et stimuler la vitalité de la commune dans la mesure du possible et avec l'espoir de prendre toujours les bonnes décisions.

Soyez certains que nous mettons tout notre cœur et notre énergie au service de tous.

Vous trouverez en feuilletant ce bulletin la liste des réalisations de l'année ainsi que les projets à venir Ces travaux n'auraient pas été possibles sans l'engagement et le dévouement de nombreux acteurs de notre commune.

Je souhaite également saluer l'engagement des bénévoles et associations qui ont contribués à animer nos communes déléguées tout au long de l'année. Votre implication dans l'organisation des 41heures de Couëtron au Perche a été le ciment de notre cohésion.

Nos associations demeurent actives, entretenant lien social et convivialité ainsi je vous invite à les rejoindre. Si vous n'êtes pas encore bénévoles dans l'une d'entre elles, franchissez le pas et devenez les artisans de la vitalité communale.

Plus que jamais c'est ensemble que nous réussirons. Votre participation aussi modeste qu'elle soit à la vie de notre commune est précieuse. Que ce soit dans nos associations ou simplement en prenant soin de notre cadre de vie commun chacun d'entre vous peut contribuer à faire de Couëtron au Perche un grand village où il fera toujours bon vivre.

Je profite de ce bulletin pour souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux habitants ainsi qu'aux nouveaux nés, remercier le personnel communal pour la qualité du travail effectué et son implication dans la vie de notre commune ainsi que les élus pour leur disponibilité.

Pour terminer je formulerais un souhait :

**«Que l'état d'esprit qui nous rassemble se renforce davantage pour assurer à notre commune un avenir solidaire et bienveillant»**

Amicalement

Le Maire, Jacques GRANGER

# Le conseil municipal



Maire :

Jacques GRANGER

Adjoint(e)s :

Karine GLOANEC MAURIN,  
Olivier ROULLEAU (Maire délégué de St-Agil)  
Nadine AUBERT (Maire déléguée de Souday)  
Arnaud ROULLIER  
Nathalie GERAY.

Maires délégué(e)s

Henri LEMERRE (Maire délégué d'Arville)  
Didier ESNAULT (Maire délégué de Oigny)  
Joseph VIVET (Maire délégué de St-Avit)

## COMMISSIONS FINANCES ET BUDGET

Jacques GRANGER, Karine GLOANEC MAURIN, Olivier ROULLEAU, Arnaud ROULLIER (adjoint référent), Joseph VIVET, Nadine AUBERT, Majida AYAD.

## COMMISSION ACTIONS SOCIALES, ENFANCE, JEUNESSE, SÉNIOR

Jacques GRANGER, Nadine AUBERT (adjointe référente), Nathalie GÉRAY, Agnès de PONTBRIAND, Laurence GOURDET, Stéphanie HÉLIÈRE, Florent VIOLANTE

## COMMISSION ENTRETIEN DU TERRITOIRE : BÂTIMENTS, VOIRIE

Jacques GRANGER, Olivier ROULLEAU, Nadine AUBERT, A. ROULLIER, Nathalie GERAY (adjointe référente), Henri LEMERRE, Didier CROISSANT, Didier ESNAULT, Joël SAISON.

## COMMISSION ENVIRONNEMENT et PAYSAGE, EAU et ASSAINISSEMENT, CIMETIÈRE

Jacques GRANGER, Olivier ROULLEAU (adjoint référent), Arnaud ROULLIER, Didier CROISSANT, Laurence GOURDET, Joël SAISON, Florent VIOLANTE

## COMMISSION QUALITÉ DE VIE : COMMUNICATION, CULTURE, TOURISME, FÊTE et CÉRÉMONIE

Jacques GRANGER, Karine GLOANEC MAURIN (adjointe référente), Nadine AUBERT, Agnès de PONTBRIAND, Stéphanie HÉLIÈRE, Majida AYAD, Virginie GRENET.

## REPRÉSENTANT COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Titulaires : Jacques GRANGER, Karine GLOANEC MAURIN (Présidente), Olivier ROULLEAU, Henri LEMERRE, Stéphanie HELIERE  
Suppléants : Didier ESNAULT, Joseph VIVET

Le Conseil Municipal se réunit tous les mois. Les dates vous sont communiquées sur le site.

## Actualités communales



**Dorine**, enfant du village, lors de sa 2ème année de CAP coiffure a remporté différents prix avec 5 médailles en 2024 :

« **Meilleur Apprenti de France** » (argent en départemental, or en régional et national)

« **Prix d'excellence et prix national à Paris** » par la Société des membres de la Légion d'Honneur de la Sarthe.

« **Hair Artist Awards** » meilleur apprenti CAP/MC : 4ème sur 180 participants dans sa catégorie ce qui lui permet d'obtenir sa place au sein de l'équipe de France de coiffure (catégorie Espoir) avec en ligne de mire le championnat du Monde prévu à Paris en septembre 2025.

Les 5 sapins lors des décorations de Noël



**CONFÉRENCE animée par Pierre GUILPIN**  
**HOMMAGE À TOUS LES POILUS**  
**de Couëtron / Guerre 14/18**  
**et Exposition de Cartes postales anciennes**  
**le Jeudi 8 Mai 2025 à 15h**  
**à la salle des fêtes de Souday**

**RÉUNIONS PUBLIQUES**  
salle des fêtes de Souday  
**24 février 2025**  
Artisans/Commerçants à 19h30  
**8 mars 2025**  
Tout public à 14h

### HOMMAGE À NOS POILUS

Pierre GUILPIN, ancien Instituteur et Secrétaire de Mairie de SOUDAY, a étudié l'épopée de nos Soldats appelés ou volontaires, Morts pour la France au cours de la 1ère guerre mondiale de 1914-1918.

Partant des listes gravées sur les Monuments aux Morts de nos 5 communes, il a étudié les fiches militaires de nos héros. On en dénombre 14 à Arville, 10 à Oigny, 29 à Saint-Agil, 20 à Saint-Avit et 50 à Souday; soit un total de 123. On apprend ainsi que 48 sont morts au combat, 28 sont portés disparus sur les champs de bataille, 24 ont succombé suite à des blessures de guerre, 21 sont morts de maladie et 2 d'accidents. Le plus jeune avait 18 ans et 6 mois, le plus âgé 45 ans et 6 mois.

Il vous fera revivre cette page d'Histoire, depuis leur mobilisation jusqu'à leur mort au cours d'une conférence documentée, ouverte à Tous, à la salle communale de Souday, le jeudi 8 mai 2025 à 15h.



# Relevés pluviométriques

TABLEAU DE PLUVIOMÉTRIE 2024 - en millimètre (mm)

	ARVILLE	OIGNY	SAINT-AGIL	SAINT-AVIT	SOUDAY
JANVIER		92	75	92	108
FÉVRIER		127	118	130	159
MARS		99	83	106	99
AVRIL		71	74	92	83,5
MAI		110	109	135	122
JUIN	Absence de relevés mensuels	97	81	109	83,5
JUILLET		29	90	68	55
AOÛT		64	55	56	53,5
SEPTEMBRE		114	57	148	71
OCTOBRE		112	93	121	107
NOVEMBRE		67	74	64	78
DÉCEMBRE		47	41	65	57,2
TOTAL	1100 mm	1029 mm	949 mm	1186 mm	1077 mm

Moyenne de 2007 à 2024 : ST AGIL : 736 mm

Moyenne de 1966 à 2024 : SOUDAY : 702 mm



## La Brigade Territoriale Mobile

la Brigade Territoriale Mobile de THORE LA ROCHELLE est en place depuis le 1er septembre 2024. C'est une unité composée à l'heure actuelle de cinq personnels (six à l'avenir).

la Gendarme Léa MONNET, le Gendarme Justin COURTAT, l'Adjudant Sébastien LEGATELOIS, l'Adjudante-Cheffe Céline BRAILLY, et l'Elève-Gendarme Jehan LE GUENNEC.



*L'Adjudante-Cheffe Céline Brailly explique :*

« Nous sommes compétents sur les 118 communes de la Compagnie de Gendarmerie de VENDOME, ce qui comprend le secteur territorial des brigades de PEZOU, DROUE, MONDOUBLEAU, MONTOIRE, SAVIGNY SUR BRAYE, SAINT AMAND LONGPRE, MARCHENOIR, BEAUCE LA ROMAINE et SELOMMES.

Nous avons vocation à être au cœur de vos territoires en venant au contact de la population, des élus, des commerçants, des chefs d'entreprises, des agriculteurs, des responsables d'association, notamment par des patrouilles pédestres.

A ce titre, nous venons dans les mairies que nous avons déjà contactées, prendre ponctuellement des permanences où vous pouvez venir vous renseigner, exposer une problématique, déposer une main courante ou une plainte, ou tout simplement nous rencontrer.

Courant 2025, nous serons équipés d'un Gend'truck. Il s'agit d'un véhicule aménagé pour vous recevoir et prendre nos permanences directement sur la place de vos villages.

Nous communiquons déjà nos permanences en mairie et continuerons à le faire quand nous en serons dotés, via l'application nationale «Ma Sécurité», en plus de la communication faite par vos mairies.

Nous avons également des missions de prévention, que nous menons dans les écoles et collèges de vos secteurs, mais aussi dans vos communes par le biais de réunions publiques sur des thèmes tels que les escroqueries, le démarchage téléphonique, le porte à porte et la lutte contre les cambriolages.

La Brigade Territoriale Mobile de THORE LA ROCHELLE prône le « aller vers » la population, la communication et le bien vivre ensemble dans notre ruralité »

### Quelques conseils :

Lorsque vous recevez un mail, un SMS, un appel, soyez toujours vigilant, assurez-vous de l'identité réelle de celui qui en est à l'origine.

\* Ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires, vos pièces d'identité, ni d'information personnelle quelle qu'elle soit.

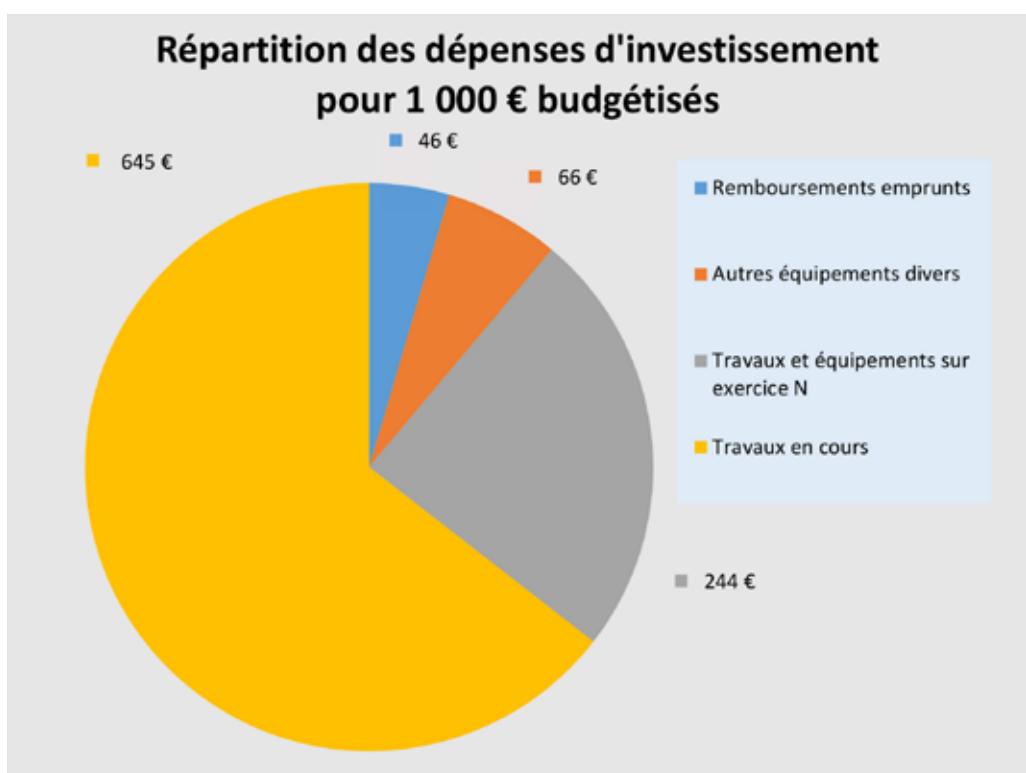
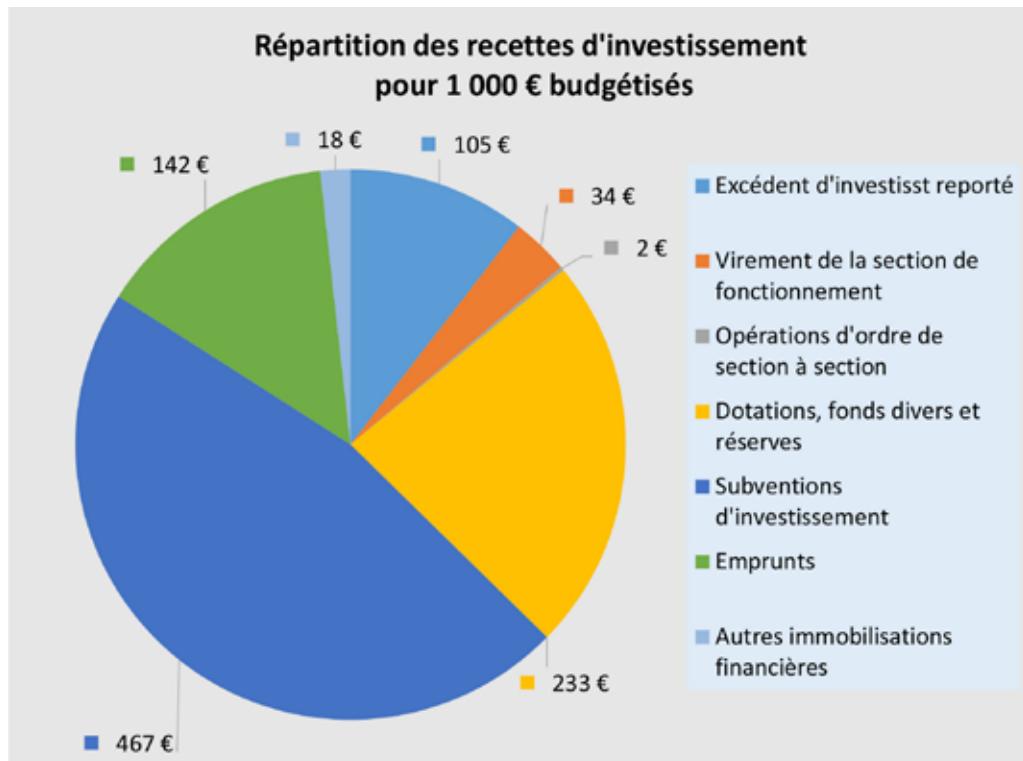
\* Verrouillez votre maison, que vous soyez à l'intérieur, dans votre jardin, partis pour quelques minutes ou en vacances. Signalez à vos voisins de confiance et à la gendarmerie proche de chez vous, vos dates de vacances via le dispositif «Tranquillité vacances» qui permettra aux gendarmes de surveiller votre habitation.

\* Ne gardez pas d'espèce chez vous, et cachez vos bijoux précieux si vous en avez, soyez inventifs !

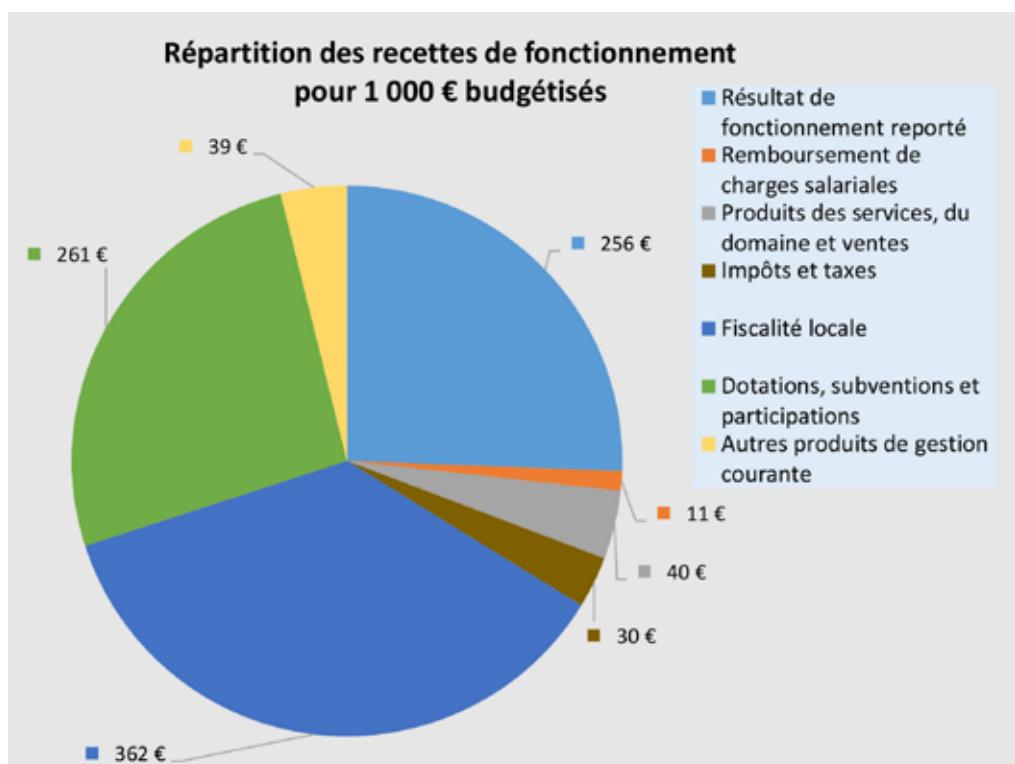
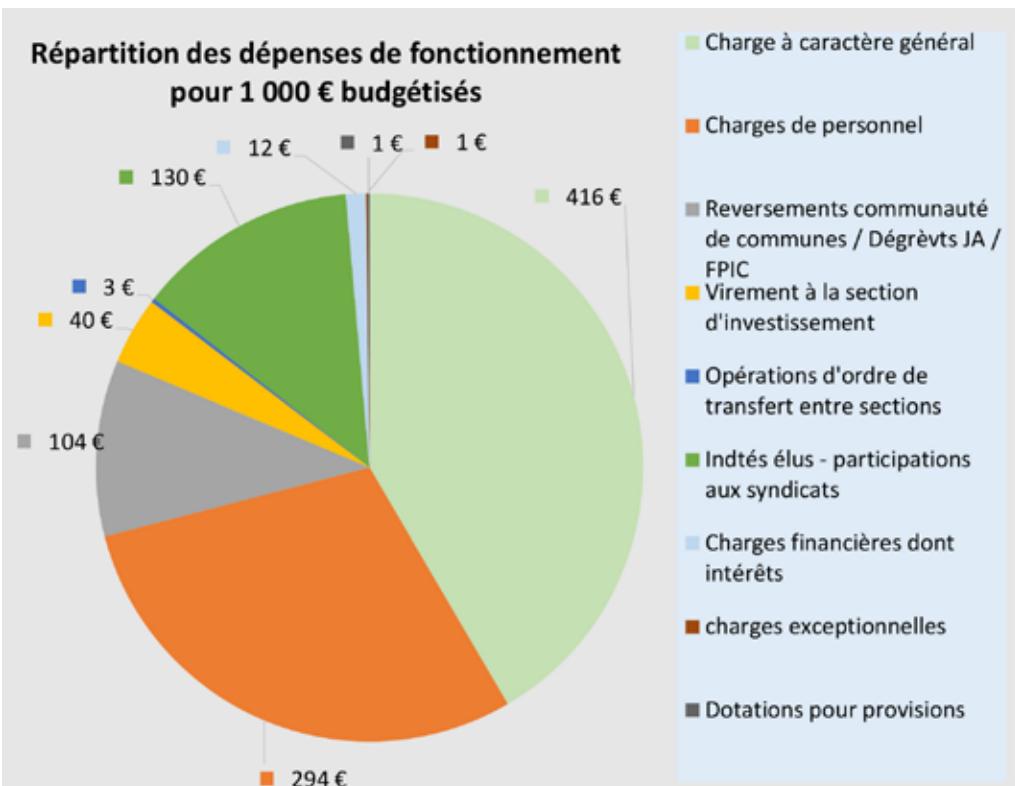
### Réunion publique :

**MERCREDI 19 FEVRIER 2025 à 14h00, salle polyvalente de Souday**

# Budget 2024



# Budget 2024



# Budget 2024

<b>Opérations budgétisées en 2024</b>	<b>Montant TTC</b>
Etudes Prieuré Souday	100 547
Maîtrise d'œuvre bâtiment communal Pl des Porches	3 600
Etude ATD	6 000
Logiciels informatique	4 925
Construction chaufferie	422 357
Création chemin d'accès et éclairage solaire	48 915
Construction bureau agents techniques	80 752
Réhabilitation salle associative Sainte-Thérèse	221 815
Rénovation thermique salle communale	149 570
Maitrise d'oeuvre et mission SPS de l'ensemble	77 190
Portail cimetière Souday	4 247
Bancs église Souday	6 000
Statues Souday	14 400
Mobilier église d'Arville	21 500
Toiture de l'église de Oigny	79 994
Restaurant Arville	49 200
Ravalement pignon agence postale St Agil	13 670
Maison du Porche Souday- travaux de sécurisations intérieurs et extérieurs	36 000
Voirie 2024 et solde 2023 Arville et Saint-Avit	176 300
Création voirie – CR Le Grand Cointron Souday	18 000
Panneaux de signalisation (Intramuros)	3 600
Matériel divers	18 000
Matériel informatique	2 400
Travaux atelier de pratiques artistiques St Agil – seconde tranche	96 000
Installation borne électrique Souday	6 000
Eclairage solaire terrain multisport Souday	9 840
<b>TOTAL programme investissement 2024</b>	<b>1 670 822</b>



Service Eau 2024	Travaux d'investissement			
	Budgétisés	Engagés	Subventions	Budgétisées
Etanchéité du réservoir de Souday	403 500	279 892	DETR 2022	47 240
Réhabilitation de l'interconnexion entre Souday et Baillou (partie technique)		56 776		
Canalisations fuyardes secteur sud-ouest Souday	671 000	0	Agence de l'Eau	335 500

# Fiscalité 2024

Lors de la création de la commune nouvelle, la réglementation fiscale nous a permis de mettre en place un lissage des taux sur l'ensemble des cinq communes historiques pendant 12 ans. Au terme de ce délai, il sera appliqué une imposition uniforme pour l'ensemble des propriétaires de Couëtron-au-Perche.

Les taux d'imposition dits « pondérés » sont votés chaque année par le Conseil Municipal, ils sont inchangés depuis 2018 : 18,63% additionnés de 24,40% depuis 2021 (part reversée au département) soit 43,03% pour la taxe foncière des propriétés bâties (TFPB) et 42,75% pour la taxe foncière des propriétés non bâties (TFPNB). Ces taux servent de référence pour déterminer les taux d'imposition pour chacune des communes historiques avec application d'un coefficient d'harmonisation.

Depuis 2023, la taxe d'habitation (TH) est supprimée pour tous les logements au titre de la résidence principale. Les résidences secondaires et les logements vacants sont soumis à la taxe d'habitation.

Le montant de l'impôt : TH – TFPB et TFPNB est calculé sur la base de la valeur locative cadastrale du bien.

## Taux d'imposition 2024 avec application du coefficient d'harmonisation instauré dans le cadre de la commune nouvelle

Taux de la taxe foncière des propriétés bâties (TFPB) comprenant le transfert du taux départemental de 24,40 % applicables en 2024 par commune déléguée

Commune Historique	TFPB 2022 (dont 24,40%)	TFPB 2023 (dont 24,40%)	TFPB 2024 (dont 24,40%)
Arville	41,89	42,04	42,17
Oigny	39,75	40,16	40,56
Saint-Agil	45,23	44,96	44,68
Saint-Avit	39,76	40,18	40,58
Souday	43,74	43,65	43,56

Taux de la taxe foncière non bâtie (TFPNB) applicables en 2024 par commune déléguée

Commune Historique	TFPNB 2022	TFPNB 2023	TFPNB 2024
Arville	47,05	46,52	45,98
Oigny	36,68	37,44	38,20
Saint-Agil	48,75	48,00	47,25
Saint-Avit	37,29	37,98	38,66
Souday	42,29	42,35	42,40

Taux de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires et les logements vacants (THRS/THLV)

Commune Historique	THRS/THLV à compter de 2023	THRS/THLV à compter de 2024
Arville	12,64	12,57
Oigny	9,99	10,19
Saint-Agil	13,85	13,66
Saint-Avit	9,99	10,19
Souday	12,48	12,43

# Service Eau

La distribution de l'eau potable sur notre territoire communal est assurée différemment selon la commune déléguée. Suivant votre lieu d'habitation, votre service de l'eau potable est :

## SAINT-AGIL et SOUDAY

### Régie Communale

Commune déléguée de Saint-Agil : 02 54 80 94 13

Commune déléguée de Souday : 02 54 80 93 18

mairie@couetronauperche.fr

Horaires d'ouverture :

- Saint-Agil : mardi de 14h à 18h et le vendredi de 8h30 à 12h
- Souday : lundi au jeudi de 9h à 12h, le vendredi de 14h à 17h30

Consommation eau facturée en 2024 :

\* Souday : 67926 m<sup>3</sup>

\* St-Agil : 15216 m<sup>3</sup>

## TARIFS 2025

(sousmis à la TVA à 5,5%)

	EAU	
	Saint-Agil	Souday
Abonnement annuel compteur 15mm	55 €	55 €
Abonnement annuel compteur 20mm	66 €	66 €
Abonnement annuel compteur 25, 30 et 40 mm	95 €	70 €
Consommation / m <sup>3</sup>	1,20 € / m <sup>3</sup>	1,05 € / m <sup>3</sup>
Heure de travail (TVA à 10%)	30 €	30 €
Pose-dépose-mutation d'un compteur (TVA à 10%)	30 €	30 €

**Pour tous renseignements sur la facturation et pour tous changements de situation, Les abonnés d'ARVILLE - OIGNY - SAINT-AVIT**

**doivent prendre attache auprès du :**

**Syndicat Adduction Eau Potable AQUAPERCHE**

6 Grande rue 41170 Le Gault du Perche

Tél. : 02 54 80 17 21

aquaperche@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

- lundi, mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h
  - mercredi de 8 h à 11 h
- vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 15 h

# Service assainissement

## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire de faire contrôler les installations d'assainissement non collectif lors d'une nouvelle acquisition, d'une vente ou pour toute modification du système existant.  
Pour tous renseignements, contacter le service urbanisme de la mairie : 02.54.80.93.18

Vous vendez votre habitation



Contrôle obligatoire ANC  
(Assainissement Non Collectif)



Prendre contact auprès du secrétariat de mairie pour fixer un rendez avec le prestataire.  
Le coût de la prestation est à la charge du propriétaire.



Un rapport de visite sera établi pour être annexé à  
l'acte de vente



Contrôle obligatoire ANC  
(Assainissement Non Collectif)



Un contrôle de l'installation sera validé à la fin de  
l'installation

## TARIFS 2025

(soumis à la TVA 10%)

	Assainissement collectif				
	Arville	Oigny	Saint-Avit	Saint-Agil	Souday
Abonnement annuel au service			35 €	62 €	35 €
Redevance assainissement	0,47€ / m3	0,47€ / m3	1,05€ / m3	2,25€ / m3	1,05€ / m3
Redevance assainissement (non compris dans le nouveau réseau)				0,79 / m3	
Heure de travail	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €

Les règlements des factures eau/ assainissement sont à adresser au :

**SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE VENDÔME**  
**120 BD KENNEDY**  
**41106 VENDOME CEDEX**

**ou CAFÉ DE LA PLACE à Souday**  
(règlement par carte bancaire sur présentation de la facture)

**ou paiement en ligne sur [www.payfip.gouv.fr](http://www.payfip.gouv.fr)**  
(en saissant les références «payfip» indiquées sur la facture)

**ou par virement :**  
RIB : 30001 00208 E4160000000 73  
IBAN : FR58 3000 1002 08E4 1600 0000 073 - BIC : BDFEFRPPCCT



**En cas de DÉMÉNAGEMENT**  
**ou pour tout changement de situation, il est**  
**impératif de prendre contact auprès de la Mairie de Couëtron-au-Perche**

# Réalisations 2024



L'ensemble de ces bâtiments sera desservi par l'**allée du Prieuré**, doté d'un éclairage solaire avec détecteur de présence.

Des arbres fruitiers et champêtres ont été plantés le long de l'allée.



Bibliothèque et création d'un accès PMR (Personne à Mobilité Réduite).





# Projets 2025



Dans la continuité de l'étude de faisabilité pour la réhabilitation du prieuré, la procédure pour le choix d'un architecte est engagée.



Projet de jumelage en cours avec la ville d'Arcueil département Val de Marne



Rénovation du bâtiment adjacent à l'église d'Arville



Rénovation de la table d'orientation de St-Avit



Remise en état de l'abside de l'église de Oigny



Rénovation de la toiture de la sacristie de l'église de St-Agil

# Tarifs 2025

Du  
15/04  
au 14/10  
(Tarif été)

## Salles communales (caution de 500€)

Capacité maximale : 49 personnes      215 pers.      45 pers.

	Arville rue des Templiers	Oigny rue de la Vallée	Saint-Avit rue de la colline	Saint-Agil rue des Chevaliers	Souday salle communale	Souday Sainte Thérèse
Réunion, vin d'honneur	35	25	40	40	72	40
Location 1 journée	55	45	65	65	170	65
Location 1 Week-end ou 2 jours consécutifs	103	85	125	125	255	125

Du  
15/10  
au 14/04  
(Tarif hiver)

## Salles communales (caution de 500€)

Capacité maximale : 49 personnes      215 pers.      45 pers.

	Arville rue des Templiers	Oigny rue de la Vallée	Saint-Avit rue de la colline	Saint-Agil rue des chevaliers	Souday salle communale	Souday Sainte Thérèse
Réunion, vin d'honneur	53	37	60	60	113	60
Location 1 journée	73	65	85	85	210	85
Location 1 Week-end ou 2 jours consécutifs	133	115	155	155	310	155

Location aux  
associations

35      25      40      40      72      40  
Tarifs applicables aux associations extérieures au territoire de la Communauté de Communes  
des Collines du Perche (sans distinction de période)

Location  
matériel

Barnum 5m x 12m = 130 €      **(Location barnum + tables/bancs = 200 € l'ensemble)**  
Tables et bancs = 1 table et 2 bancs 10 €      ou      la totalité 12 tables + 24 bancs = 100 €  
**(Caution de 1 000€ pour le matériel Barnum/tables/bancs)**

## Concessions cimetières

	Arville	Oigny	Saint-Avit	Saint-Agil	Souday
--	---------	-------	------------	------------	--------

Terrain temporaire 30 ans	120	120	120	120	120
Terrain temporaire 50 ans	220	220	220	220	220
Cave-urne 30 ans	60	60	60	60	60
Cave-urne 50 ans	110	110	110	110	110
Columbarium case 30 ans				150	150
Columbarium case 50 ans				300	300
Dispersion des cendres	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Plaque Jardin du Souvenir	20		20	20	20
Plaque Colombarium (1)				Gratuit	Gratuit

(1) La gravure du nom sur la plaque reste à la charge de la famille avec une inscription normalisée.

Par Arrêté Municipal du 15 décembre 2021 un règlement intérieur a été élaboré, applicable pour les 5 cimetières, consultable sur le site de la commune : [couetronauperche.fr](http://couetronauperche.fr)

# Sapeurs Pompiers Volontaires Couëtron-au-Perche

L'amicale des Sapeurs-pompiers de Couëtron au Perche a vécu cette année un changement de bureau. Après de nombreuses années de gestion, nous remercions Mr Anthony Cheron pour son investissement au sein de l'amicale.

Nous avons eu l'occasion de participer au 41 heures de Couëtron au Perche où nous avons pu faire une initiation au geste de premier secours grâce notamment au matériel prêté par le SDIS 41. Cette manifestation avait pour but également de nous faire connaître afin d'espérer pouvoir recruter de nouveaux volontaires, les accompagner dans les formations et pouvoir intégrer notre caserne.

Le nombre d'interventions étant en baisse dû au manque de pompiers volontaires ainsi nous ne pouvons plus honorer l'ensemble des sorties avec le véhicule.

***Notre caserne est en danger, il nous faut recruter pour que celle-ci se pérennise.***

Il est important pour le Nord du département et pour les habitants de Couëtron Au Perche de pouvoir compter sur une présence de secouriste à proximité.

## **POURQUOI PAS VOUS ?**

Si vous souhaitez intégrer notre équipe, vous pouvez contacter  
Mr Joël SAISON (pompier 1ère classe) : 06.10.85.20.73



**Julien LEBARBIER - Christian LECOMTE - Mickaël QUENTIN - Joël SAISON**

## DÉFIBRILLATEURS



Salle communale de  
Saint-Agil

Salle communale de  
Souday

Mairie d'Arville

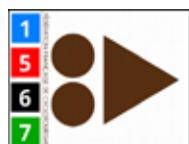


# Environnement

## Le SICEPP en 2024

Statutairement, « le Syndicat Intercommunal des Circuits Équestres et Pédestres du Perche a pour mission d'assurer la création, l'entretien et le développement de circuits de chemins à usage équestre, pédestre et vététiste dans le Perche... ».

Il participe à l'attraction touristique en permettant aux nombreux randonneurs de bien se repérer dans le maillage dense des sentiers qui sillonnent le sud du Perche. Tout au long de l'année, sur ses chemins « multimodaux » (c'est à dire praticables pour tous les modes de randonnée, les attelages circulant cependant sur des parcours qui leurs sont adaptés), des équipes de deux baliseurs officiels (formés par le CDRP41 au cours d'un stage de 2 jours) renouvellent les marques de balisage qui le nécessitent.



Pour la prochaine saison touristique, ils terminent le balisage des circuits de la deuxième tranche de la base VTT, conjointement avec le CODEP41 (délégation départementale de la FFCT) : plusieurs baliseurs, tous bénévoles, posent les petites pancartes directionnelles des dix nouveaux circuits de randonnée VTT.

Tous ces circuits sont balisés conformément aux prescriptions des fédérations de randonnée. Ainsi, labellisés, ils sont référencés sur les sites web touristiques du Département de Loir et Cher et de la Région Centre Val de Loire.. Leurs plans sont accessibles depuis le site web du syndicat : « [www.rando-sicepp.fr](http://www.rando-sicepp.fr) » et depuis le site officiel de la FFCT : "[veloenfrance.fr](http://veloenfrance.fr)". Le nom officiel de la base VTT a été défini : « **Base VTT Sud du Perche** ».



Côté équestre, un circuit de 23km, praticable par les cavaliers et les attelages, partant de Souday en direction de l'étang de Boisvinet a été balisé avec des bénévoles de l'association de randonneurs équestres d'Equiliberté 41. Il complète le réseau existant balisé avec la FFE.

La bonne fréquentation des circuits, et particulièrement ceux de la base VTT, est particulièrement favorisée par l'entretien des sentiers : il est assuré par les communes à la grande satisfaction des randonneurs.



Le syndicat développe l'information sur ces circuits grâce à son site web, sa page facebook, et



à la large diffusion d'un marque-page présentant les références du site web (adresse web et QR code).

Des documents imprimés sont aussi disponibles au bureau d'information touristique « Le Hubleau », place de l'église à Mondoubleau, à la commanderie d'Arville et dans les mairies des communes.

Néanmoins, le site web est le meilleur moyen d'accéder à tous les circuits de randonnée du syndicat depuis un smartphone ou un ordinateur. Il permet de visualiser chaque circuit, d'apprécier son niveau de difficulté (le « pas à pas » de chaque parcours décrit son cheminement en complément de la carte) et d'imprimer sa carte. Sa trace, téléchargeable au format GPX, est lue par de multiples applications de guidage de randonneurs (circwi (ADT41), ignrando, veloenfrance, openrunner, visorando, visugpx, etc.) sur smartphones et appareils GPS.

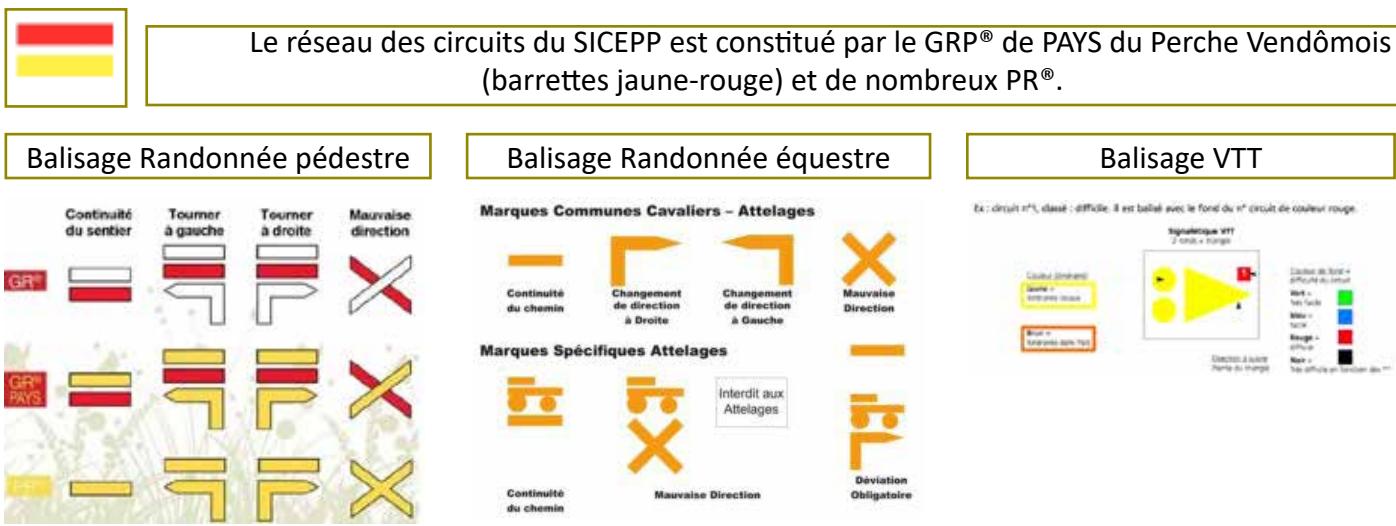
Les circuits sont labellisés : ils répondent aux prescriptions de chaque fédération de randonnée. Ils sont validés par chaque commune, le Département de Loir et Cher et la Région Centre Val de Loire. Ainsi, le randonneur est certain d'emprunter des sentiers praticables et de ne pas pénétrer dans une propriété privée. La labellisation garantit aussi la présence de multiples centres d'intérêts du Sud du Perche (points de vue, patrimoine construit, ENS (4 Espaces Naturels Sensibles) et des offres de restauration, d'hébergements (dont des campings), de commerces, de produits locaux, etc.).

Actuellement, une douzaine de baliseurs (6 équipes de 2) est chargée de l'entretien du balisage. Il est supervisé par le CDRP41. Toute personne (ou tout binôme de personnes) se sentant concernée et intéressée pour baliser (opération qui peut se dérouler tout au long de l'année) peut contacter par mail le SICEPP : [info@rando-sicepp.fr](mailto:info@rando-sicepp.fr) ou au 02 54 89 89 83.



## Réseau des circuits du SICEPP

Ils sont de trois types : un balisage lié à la randonnée pédestre, un autre lié aux pratiques équestres (cavaliers et attelages) et un troisième lié à la pratique du VTT.



### Qu'est-ce que la FREDON ?

**La FREDON est un réseau d'experts indépendants au service de la santé du végétal, de l'environnement et des Hommes**

Elle assiste les différents interlocuteurs dans l'identification des espèces végétales et de la biodiversité, le diagnostic des plantes, ou encore dans la mise en œuvre et le suivi de plans d'actions pour gérer ou réguler les problèmes phytosanitaires rencontrés.

FREDON CVL – Centre-Val de Loire - accompagne les différents acteurs dans la préservation, la surveillance et la maîtrise des dangers sanitaires et organismes nuisibles qui impactent les végétaux :

- Professionnels agricoles : FREDON vous accompagne de la détection jusqu'à la maîtrise des bio-agresseurs des cultures et espèces invasives, présents et émergents ;
- Collectivités : FREDON aide à préserver et à gérer les espaces publics, la ressource en eau et le patrimoine arboré dans le respect de l'environnement et de la biodiversité ;
- Jardiniers amateurs & particuliers : La FREDON veille et vous informe sur les bio-agresseurs et espèces Invasives comme les ragondins/ rats musqués, réalise des expertises et vous préconise les solutions les plus adaptées.

Site d'informations : <https://fredon.fr/cvl>

### COMMENT CETTE LUTTE COLLECTIVE EST-ELLE ORGANISÉE ?

Avant toute intervention, et comme le prévoit la réglementation, les piégeurs doivent avoir obtenu l'autorisation des propriétaires ou de la collectivité pour les interventions sur le domaine public. Ils doivent avoir complété la déclaration triennale de piégeage, ainsi que leur engagement de piégeage, qui seront validés par le maire ou un élu référent de la commune.

Les résultats de prélèvement de RAEE (Réseau Anthropologie des Épidémies Émergentes) sont inscrits sur des feuilles de suivi des captures, qui devront être validées en mairie par un élu référent.

Ces feuilles de suivi des captures validées devront être transmises par la commune ou au Syndicat des Collines du Perche à FREDON Centre-Val de Loire, au moins une fois par an. Les captures se font sur une année civile entre janvier et décembre et l'envoie des feuilles se fait au début de l'année suivante.

Les piégeurs engagés pourront alors bénéficier d'un dédommagement de frais à hauteur de 2€ par RAEE capturé sur le territoire de la commune adhérente au programme.

Le SRCP – Syndicat de Rivières des Collines du Perche – adhère à la FREDON,  
Pour tous renseignements, n'hésitez-pas à prendre contact avec l'animateur : Théo COIRRE  
Tél : 02 54 72 76 77 / 06 40 83 80 59 ou [syndicats.grenne.couetron@gmail.com](mailto:syndicats.grenne.couetron@gmail.com)

# Infos pratiques

## OBLIGATIONS

### Quelles autorisations, pour quels travaux ?

#### TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : DP

#### Auvent, préau

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 20 m<sup>2</sup> : DP
- > 20 m<sup>2</sup> : PC

#### Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m<sup>2</sup> : DP

#### PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :

DP

#### FAÇADE, RAVALEMENT :

DP

#### CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES :

DP

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

#### TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m<sup>2</sup> : DP
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m<sup>2</sup> : PC

#### GARAGE

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 20 m<sup>2</sup> : DP
- > 20 m<sup>2</sup> : PC
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP



#### PISCINE

- < 10 m<sup>2</sup>, non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m<sup>2</sup> ouverte : DP
- < 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : DP
- > 100 m<sup>2</sup> et/ou de haut et/ou local technique > 20 m<sup>2</sup> : PC

#### PORTAIL DP

#### CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 20 m<sup>2</sup> : DP
- > 20 m<sup>2</sup> : PC

#### MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP

#### VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 40 m<sup>2</sup> : DP
- > 40 m<sup>2</sup> : PC

#### DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.
- Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>.

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

# Infos pratiques

## URBANISME INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DES DROITS DU SOL

### Service instructeur d'application du droit des sols

Les services de l'Etat ne sont plus en charge de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme. La Communauté de Communes des Collines du Perche est désormais compétente en matière d'instruction d'autorisations du droit des sols depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022. Un prestataire privé a été mandaté pour remplir cette mission.

Les Maires restent décisionnaires pour accorder ou non l'autorisation d'urbanisme et la mairie est toujours le guichet unique de dépôt des dossiers pour le demandeur.

### Où trouver les renseignements pour mon projet ?

Il est nécessaire de consulter votre Mairie pour tout renseignement d'urbanisme sur votre parcelle ou projet. Elle vous renseignera sur les règles d'urbanisme applicables et vous conseillera en fonction du type de projet et du lieu, s'il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux.

### Toutes les demandes et dossiers doivent être déposés à la mairie du lieu du projet.

Pour savoir à quelle autorisation est soumise votre projet et télécharger le formulaire CERFA correspondant, vous pouvez accéder au site officiel de l'administration française :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

### Les demandes d'autorisation d'urbanisme

Tous travaux de construction et/ou de modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment sont soumis à autorisation d'urbanisme (exemples : construction d'un bâtiment, travaux sur construction existante, modification des ouvertures, pose de panneaux photovoltaïques, édification de clôture...) à l'exception :

- des constructions nouvelles ou extensions d'une hauteur inférieure à 12 mètres et d'une surface ne dépassant pas 5m<sup>2</sup> ;

- des travaux d'entretien et de réparations ordinaires (remplacement d'une gouttière, de tuiles de la toiture...) ;
- des terrasses de plain-pied ;
- des piscines dont le bassin est inférieur à 10m<sup>2</sup> ;
- des éoliennes de moins de 12 mètres.

Depuis l'approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal des Collines du Perche (PLUI) le 21 janvier 2021 révisé le 11/04/2023, le conseil communautaire a institué :

1. **Le permis de démolir** au sein de l'ensemble du zonage du territoire pour tous les travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction.
2. **La déclaration préalable pour l'édification d'une clôture** au sein des zones Urbaine du PLUI. Dans les zones où il n'est pas nécessaire de déposer une déclaration préalable, la clôture doit respecter le règlement du PLUI.

En tout état de cause, **même si les travaux réalisés ne sont soumis à aucune formalité d'urbanisme, ils doivent respecter le règlement du PLUI**, qui est disponible dans votre mairie, sur le site de la Communauté de Communes des Collines du Perche ou sur le site du Géoportail de l'urbanisme.

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme.

Construire ou modifier un bâtiment sans avoir obtenu d'autorisation d'urbanisme constitue une infraction. C'est également le cas si vous n'avez pas respecté le permis de construire ou la déclaration préalable obtenus.

Les constructions ou travaux réalisés sans autorisation d'urbanisme peuvent poser problème lors de la vente d'un bien immobilier. Il est possible de déposer une demande pour régulariser des travaux irréguliers avant de vendre s'ils sont en correspondance avec le règlement en vigueur.

# Population - Démographie 2024

## Naissances

### SAINT-AGIL

REUDET Cassis	Blois	09/07/2024
CHEVALLIER DE MATTIA Moon	Najac	02/08/2024
DUQUESNE Emma	Blois	04/11/2024



### SAINT-AVIT

MARCHAND Louise	Vendôme	15/06/2024
-----------------	---------	------------

### SOUDAY

GAMBU Hanaë	Vendôme	04/08/2024
DUMANOIR Astryd	Vendôme	23/11/2024

## Mariages

### SAINT-AGIL

FREDJ Kaïs et LATRUBESSE Pascal	14/09/2024
---------------------------------	------------



### SOUDAY

KRIBI Raja et MORISSET Olivier	19/10/2024
--------------------------------	------------

## Décès

### ARVILLE

BOULLARD Georges	Arville	13/06/2024
------------------	---------	------------

### OIGNY

ROULLEAU Marc	Vendôme	13/06/2024
---------------	---------	------------

### SAINT-AGIL

FUSIL Jean-Pierre	Vendôme	13/02/2024
LHOMMEAU Maurice	Saint-Avertin	27/04/2024
DENIAU Jean-Pierre	Vendôme	13/06/2024
THIÉFAIN Dominique	Vendôme	26/09/2024
BIARD Jean-Pierre	Vendôme	11/10/2024



### SOUDAY

BLANLOT Georges	Souday	22/01/2024
CORNET Mickaël	Souday	11/03/2024
BRETTE veuve GAUDIN Éliane	la Chaussée St-Victor	23/03/2024
HOUDOUIN veuve RAVIER Yvette	Vendôme	05/08/2024
BRASSEUR Pascal	Rahart	10/09/2024
SOUCHARD Paul	Vendôme	18/10/2024

PROCHAIN  
RECENSEMENT  
de la population  
en 2026

Population au 1er Janvier 2025				
ARVILLE	OIGNY	SAINT-AGIL	SAINT-AVIT	SOUDAY
93	94	278	98	503
TOTAL		1066		

## LOGEMENTS COMMUNAUX À LOUER



**ARVILLE**  
Appartement F2 - 48 m<sup>2</sup>



**SAINT-AVIT**  
Maison F3 + garage et cour - 80 m<sup>2</sup>



**SOUDAY**  
Appartement F1 - 35 m<sup>2</sup>



**SAINT-AGIL**  
Appartement F4 à l'étage - 99 m<sup>2</sup>



**SAINT-AGIL**  
Studio à l'étage - 25m<sup>2</sup>



**SAINT-AGIL**  
Maison F2 + garage - 49m<sup>2</sup>



Pour tous renseignements, merci de prendre contact avec la  
Mairie de Couëtron-au-Perche



# Rétrospective des 41h de Couëtron

Evènement organisé par les associations de Couëtron-au-Perche et soutenu par la commune





# Cinémobile



## le Cinéma près de chez vous en Centre-Val de Loire

Une salle de cinéma itinérante unique en France, à la rencontre des spectateurs des 46 communes rurales, gérée par Ciclic Centre-Val de Loire et soutenue par le Conseil régional du Centre-Val de Loire. Le Cinémobile, c'est une programmation d'actualité et un projet culturel d'animations et de rencontres en faveur de la vitalité des territoires.

[cinemobile.ciclic.fr](http://cinemobile.ciclic.fr)

## SÉANCES DE MONDOBLEAU 2025

Mardi 28/01/2025	Mardi 04/03/2025	Mardi 08/04/2025	Mardi 06/05/2025	Mardi 10/06/2025	Mardi 15/07/2025
---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

## Service à la personne

**Maisons des services ADMR**  
4 place du Mail  
41170 MONDOBLEAU  
Tél : 02 54 89 13 20  
ms-mondoubleau@fede41.admr.org



**PRESENCE VERTE** Touraine Blois  
19, Avenue de Vendôme  
41000 BLOIS  
Tél : 02 54 44 87 26  
Mail : pv41@presencverte.fr

**Dom@dom**  
téléassistance

**ma téléassistance**  
**de proximité**  
**24h/24 et 7j/7**

UNE QUALITÉ DE SERVICE OPTIMALE  
UNE ÉCOUTE BIENVEILLANTE ET PERSONNALISÉE

Abonnement « tout compris » :

- sans engagement ni frais de dossier
- éligible crédit d'impôt de 50%
- installation sous 48h (24h en cas d'urgence)
- appels mensuels de soutien et de convivialité
- dépannage dans les 24h, 7j/7

**02 54 42 54 24**

6 rue Louis Bodin - 41000 BLOIS  
contact@domatdomteleassistance.fr  
www.domatdomteleassistance.fr

Dom@dom téléassistance  
est un service de  
la Fondation Partage & Vie.  
Reconnue d'utilité publique.



Communiqué de presse

# L'Egrenne, Tiers-lieu de compétences à Mondoubleau

Vendredi 28 novembre, L'Egrenne, Tiers-Lieu de Compétences à Mondoubleau, a été officiellement lancé en présence des représentants de l'Etat, de la Région Centre-Val de Loire, de la Communauté de Commune des Collines du Perche, du Conseil municipal de Mondoubleau et des membres du consortium.

La Mairie de Mondoubleau et 13 structures locales ont répondu à un appel à projet de la Région Centre-Val de Loire pour la création d'un Tiers-lieu de compétences, *L'Egrenne*. L'Egrenne est un lieu d'échange autour des savoir-faire et des compétences permettant notamment de mettre en relation les besoins en formation avec des formateurs sur le territoire. Ce tiers-lieu s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels. Le programme de l'année 2025 est en cours de construction et **vous pouvez dès à présent faire part de vos besoins en formation ou envie de transmission à sa coordinatrice : Zoé MARGUERIT.**

Quatre formations ont déjà eu lieu cet automne, en Excel, santé mentale au travail, pour s'initier à la soudure ou être accompagné dans son parcours professionnel. Accueillant actuellement les formations et ateliers au sein des locaux de la Mairie de Mondoubleau, L'Egrenne sera hébergé d'ici 2026 au sein de la friche « Proxi », place du Mail à Mondoubleau. Quelques 800m<sup>2</sup> prévus pour accueillir des salles de formation, une salle de conférence, un espace convivial et les bureaux de l'association Perche Nature et de l'antenne percheronne de la Chambre d'Agriculture.

Pour en savoir plus :

- Les membres du consortium fondateur sont : l'Association des Personnes Handicapées du Perche, Au fil du Perche, BGE, la Chambre d'Agriculture, Chambre du Commerce et de l'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Communauté de Communes des Collines du Perche, la Commune de Mondoubleau, France Travail, le GRETA, la Maison Botanique, Maisons Paysannes de France, la Mission Locale de Vendôme et Perche Nature.
- Contactez la coordinatrice Zoé MARGUERIT au 06 21 37 87 40 ou [contact@legrenne.fr](mailto:contact@legrenne.fr)



# Infos pratiques Communauté de Communes

## A La Gare : France Services- Démarches administratives



### Carsat (Caisse de retraite)

Permanence le 1<sup>er</sup> lundi du mois, sur rendez-vous au 3960 ou sur lassuranceretraite.fr



### Caisse de Retraite complémentaire

Contact au 0 820 20 01 89



### Défenseur des droits

Institution indépendante qui veille au respect des droits et libertés. Permanence le 2<sup>ème</sup> lundi de chaque mois de 14h à 16h30. Sur rendez-vous au 02.54.80.85.80



### CDAD 41 (Conseil Départemental d'Accès aux Droits)

Pour toutes vos questions relatives aux droits. Permanence le 2<sup>ème</sup> lundi de chaque mois de 9h à 12h. Sur rendez-vous au 02.54.80.85.80



### Conciliateur de Justice

Permanence chaque dernier mardi du mois sans rendez-vous de 14h à 17h. Informations au 02.54.80.85.80



### SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation)

Permanence les lundis - Sur rendez-vous au 02.36.41.11.52



### CPAM (Sécurité sociale)

Permanence téléphonique sur rendez-vous au 02.54.80.85.80



### CAF Caisse d'Allocations Familiales du Loir-et-Cher – Visio avec un conseiller

Sur rendez-vous les mardis de 14h à 16h20 et les vendredis de 9h20 à 12h



### MSA (Mutualité Sociale Agricole)

Permanence chaque dernier mardi du mois. Sur rendez-vous au 02.54.44.87.87 ou 02.54.80.85.80



### DGFIP (Direction des Finances Publiques) Impôts

Un conseiller vous reçoit tous les jeudis de 14h à 16h30. Sur rendez-vous au 02.54.80.85.80



### Croix Rouge sur roue

Distribution alimentaire le lundi de 14h à 16h toutes les 3 semaines



### Un conseiller énergie et un juriste

Permanence le 3<sup>ème</sup> lundi de chaque mois de 14h à 16h15 sur rendez-vous au 02.54.42.10.00



### Chèque énergie

Utiliser votre chèque énergie, vérifier votre éligibilité. Informations au 0.805.204.805



### Maison Départementale des Solidarités (MDS)

Conseil, orientation et accompagnement des personnes connaissant des difficultés sociales. Sur rendez-vous au 02.14.99.41.41 (du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h, fermé mardi après-midi)



### Vivre Autonome 41

Information, conseil, accompagnement des personnes âgées et handicapées (maintien à domicile, accueil familial ou en établissement), aide à la constitution de dossier (MDPH, APA). Sur rendez-vous au 02.54.58.43.79



### Udaf (L'Udaf41 est rattachée à l'Union Nationale des Associations Familiales)

Consommation et budget familial (point conseil budget et microcrédit personnel) Contact au 02.54.90.23.45 ou au 07.57.09.06.30



### **Mission Locale du Vendômois**

Information, orientation et accompagnement personnalisé des jeunes de 16 à 25 ans, insertion sociale et professionnelle dans les domaines emploi, formation, logement, santé...  
Permanences les mardis de 9h30 à 17h sur rendez-vous au 02.54.80.85.80



### **France Emploi Domicile et Fepem**

Emploi à domicile entre particuliers.

Conseils aux particuliers employeurs à domicile. Contact au 09.72.72.72.76



### **Cesu (déclaration, informations...)**

Contact au 0.806.802.378 (du lundi au vendredi de 9h à 17h)



### **France Travail**

Contact au 3949



### **France titres**

Déclaration de cession ou achat d'un véhicule, pré demande de carte d'identité et passeport, demande ou renouvellement de permis...



### **France Victime**

Ecoute, informations, accompagnement juridique et psychologique des victimes d'un acte de délinquances : violence, atteintes aux biens... Permanences sur rendez-vous au 02.54.33.39.63



### **CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)**

Violences faites aux femmes. Contact au 02.54.42.17.39



### **UFC Que choisir**

Vous avez un litige personnel, des questions sur vos droits, sur les assurances, sur des achats via internet. Permanences sur rendez-vous au 02.54.73.91.53

**Un conseiller numérique vous aide pour l'utilisation d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone, pour la création d'un CV.... Vous pouvez également être accompagné pour toutes vos démarches (carte grise, permis de conduire, cesu...).**

### **Horaires d'ouverture**

Lundi	9h00 - 12h30 *	13h30 - 17h30 *
Mardi	9h00 - 12h30 *	14h00 - 17h30 *
Mercredi	9h00 - 12h00 *	exclusivement sur rendez-vous
Jeudi	9h00 - 12h30 *	13h30 - 17h30 *
Vendredi	9h00 - 12h30 *	exclusivement sur rendez-vous

\* La prise de rendez-vous est recommandée

: 02 54 80 85 80

3 allée de la Gare 41170 Mondoubleau  
[franceservices@cc-collinesperche.fr](mailto:franceservices@cc-collinesperche.fr)



la gare des collines du perche



# Services à la population

## SERVICES CULTURELS



**L'Échalier**  
**SAINT-AGIL**  
**Rue des Templiers**  
**Tél : 0 2 54 89 81 52**  
**www.lechalier.fr**



**Point Lecture l'Atlantide**  
**SOUDAY**  
**Rue de la Mairie**  
**Mardi de 9h30 à 11h30**  
**Lundi et Jeudi de 15h30 à 17h30**



**Bibliothèque l'Île à hélice**  
**Grainothèque - SAINT-AGIL**  
**Place de la Poste**  
**Lundi au Vendredi de 10h à 12h30**  
**Samedi de 9h30 à 12h**

## SERVICES DE PROXIMITÉ



**Agence Postale Communale**  
de SAINT-AGIL  
du Lundi au Vendredi de 10h à  
12h30 et le Samedi de 9h30 à 12h  
Tél : 02 54 80 94 00



**Relais Postal - SOUDAY**  
du Mardi au Samedi de 8h30 à 13h  
de 15h à 19h30  
Dimanche de 8h à 13h  
Tél : 02 54 80 70 81



**Paiement de proximité SOUDAY**  
Lundi et Mercredi de 8h à 14h30  
Les autres jours de 8h à 20h30  
Tél : 02 54 80 70 81

## Crèche « LA SOURICETTE »



Service Crèche collective « la souricette »  
Tél. : 02 54 89 73 82

## le HUBLEAU



Office de Tourisme / Librairie / Atelier Numérique  
Tél : 02 54 80 96 16  
contact.perche41@gmail.com  
<http://perche-loiretcher.fr/>

## SERVICES MÉDICAUX

**J'AI UN PROBLÈME DE SANTÉ IMPRÉVU**

**QUELS RÉFLEXES ADOPTER ?**

**• EN SEMAINE**

JE CONTACTE MON MÉDECIN TRAITANT  
SI JE NE PEUX PAS VOIR MON MÉDECIN TRAITANT OU  
SI JE N'AI PAS DE MÉDECIN TRAITANT  
J'APPELLE LE SECRÉTARIAT DES SOINS NON PROGRAMMÉS DE LA CPTS AU  
**02 54 44 41 69**

**• LE SOIR ET LE WEEK-END**

LE SOIR DE 20H À 22H  
SAMEDI A PARTIR DE 12H, DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS DE 8H À 20H,  
J'ACCÈDE AU MÉDECIN DE GARDE EN APPELANT LE 15

**SI C'EST UNE URGENCE,  
J'APPELLE LE 15**

► PHARMACIEN : DE 20H À 8H : J'APPELLE LE 3237 (APPEL SURTAXÉ)  
► KINÉSITHÉRAPEUTE : J'APPELLE LE RÉPONDEUR TÉLÉPHONIQUE DE MON KINÉ  
► DENTISTE : J'APPELLE LE 07 49 28 53 08 , UNIQUEMENT POUR LES URGENCES DENTAIRES LE  
DIMANCHE ET LES JOURS FÉRIÉS  
► INFIRMIER (EN SERVICE DU LUNDI AU DIMANCHE) : JE L'APPELLE  
si je n'ai pas d'infirmier attitré, je me connecte sur :  
[www.loire61.com](http://www.loire61.com)





Plateforme alternative d'innovation en santé

Appelez le 15

et demandez le médecin du Païs  
de garde près de chez vous.



## TELECONSULTATION MEDICALE ASSISTÉE PAR INFIRMIÈRE



à la Maison médicale de Mondoubleau



un après-midi par semaine



sur RDV  
02.54.55.94.37  
(standard de Suèvres)

**⚠️ Précisez que vous souhaitez un rendez-vous sur Mondoubleau**

Une infirmière locale, équipée d'outils professionnels, vous accompagnera pour assurer une téléconsultation avec un médecin du département.



Sur rendez-vous  
02 54 55 94 37

## Borne de téléconsultation à la pharmacie Vuittenez

42 place du Marché  
41170 Mondoubleau



Pour prendre rendez-vous :

➡️ ☎ : 02 54 80 90 43

➡️ Sur Doctolib



COMMUNE	NOM	Contact	Coordonnées
ARVILLE	COMMANDERIE TEMPLIERE Site Historique	Christine Charreau	02 54 80 75 41
OIGNY	CLOCHER PENCHE - Animations	Claudine Gourdet	06.25.00.11.57
	CLUB DE L'AMITIE - Senior	Monique Brault	
	CHEPTEL ALEÏKOUM - Spectacles	Mathilde Ochs	02 54 89 74 36
	COMITE DES FÊTES - Animations	Éric Gross	
ST-AGIL	GIC DU COUËTRON - Cynégétique	J.C Fernandez	gic.couetron@orange.fr
	L'ÉCHALIER - Agence Culturelle	Florent Violente	02 54 89 81 52
	LES PAINS PERDUS - Epicerie associative		lespainsperdus@framalistes.org
	MACA - Modélisme	Patrick Gouriellec	02 54 80 85 23
SAINTE AVIT	CARREFOUR DE LA COLLINE - Animations	Alain Tremblin	02 54 80 70 72
	ACPG - Anciens combattants 39-45	Annick Helière	02 54 89 99 10
	AMICALE DU 3ème ÂGE - Senior	Monique Péan	jeanpierrepean@hotmail.fr
	ENTRE MÔMES - Cantine scolaire	Nadine Aubert	entremomes@laposte.net
	EVEIL DE SOUDAY - Fanfare	Philippe Granger	06 19 85 47 24
	GIASC Baillou-Souday - Cynégétique	Jacques Granger	grangerjacques1@orange.fr
	LA GAULE COUËTRONNAISE - Pêche	David Travers	06 27 56 14 43
SOUDAY	LA SOUDASIENNE - Club Foot	Sébastien Questel	539676@lcfoot.fr
	LA SOUDASIENNE - Section Gym	Virginie Grenet	aurelien.virginie41@gmail.com
	SAPEURS POMPIERS (Amicale de Couëtron)	Joël Saison	06 10 85 20 73
	APE- Association de Parents d'Elèves	Laura Guégan	apecouetron@yahoo.com
	UNCAFN - Anciens combattants	Roland Pasquier	02 54 80 96 43
	SOUDAY EN FÊTE - Animations fetessouday@gmail.com	Thomas Clémenceau	06 12 34 69 89

# ARTISANS

SECTEUR	NOM ADRESSE	CONTACT
ADMINISTRATIF	M'ADMIN - ARVILLE Gestion Administratif à domicile - mad.min.pro@outlook.fr	06 18 55 11 89
ARCHITECTE DU PATRIMOINE	PAULINE LEBLANC - pauline.leblanc.ap@gmail.com	06 22 49 37 10
COIFFURE	SEVERINE COIFFURE - SOUDAY <a href="https://www.facebook.com/salonseverinecoiffure/">https://www.facebook.com/salonseverinecoiffure/</a>	02 54 89 71 65
COOPERATIVE AGRICOLE	AXEREAU - SOUDAY	02 54 89 79 90
COMPTABILITE	AUDIT ET COMPTABILITE DU MARAIS - SAINT-AVIT	02 54 80 95 06
	BARA RENOV - OIGNY	07 85 62 13 99
	COLLIGNON - Emmanuel Maçonnerie/Carrelage SOUDAY	02 54 89 83 60
	DESCHENES Laurent - Menuiserie - SOUDAY	02 54 80 84 01
	GERAY Sylvain - Charpente Couverture - SOUDAY	02 54 89 74 37
ENTREPRISES du BTP	JAULNEAU Gaëtan Maçonnerie/Carrelage/Isolation ARVILLE - gaetanjaulneau@gmail.com	06 09 75 32 16
	MANAINS Jeremy Charpente Couverture - ST-AGIL	06 23 97 58 21
	PICHOT Cyril - SOUDAY - eipichotcyril41@gmail.com	06 89 52 89 13
	SARL LDTP Terrassement Assainissement - SOUDAY <a href="http://www.leroy-drainage-souday.fr">www.leroy-drainage-souday.fr</a>	02 54 89 83 57
	SARL SLECO - Electricité Chauffage Plombier SOUDAY - <a href="http://www.sarl-sleco.fr">www.sarl-sleco.fr</a>	02 54 67 03 65
ECO-PATURÂGE ATTELAGE	LA BERGERE DU PERCHE <a href="http://www.labergereduperche.fr">www.labergereduperche.fr</a> contact@labergeredu perche.fr	06 87 21 87 03
EQUITATION	LES ECURIES DE LA BOULONNIERE - SOUDAY <a href="http://ecuriesdelaboulonniere.jimdofree.com/">https://ecuriesdelaboulonniere.jimdofree.com/</a>	06 82 68 38 04
GARAGISTE	Garage HELIERE C.&S Agent RENAULT-DACIA SOUDAY - <a href="https://pros.lacentrale.fr/C027192/">https://pros.lacentrale.fr/C027192/</a>	02 54 80 93 07
MATERIEL AGRICOLE	SARL AGUILLE - ST-AGIL <a href="http://www.sarl-aguille.com/accueil.html">www.sarl-aguille.com/accueil.html</a>	02 54 80 94 35
MÉTIERS D'ART	SELLERIE PERCHERONNE - ST-AGIL <a href="http://www.selleriepercheronne.com">www.selleriepercheronne.com</a>	02 54 80 74 17
	BELLAVVENTURE - ST-AGIL - <a href="https://bellaventure.fr">https://bellaventure.fr</a>	

SECTEUR	NOM ADRESSE	CONTACT
MULTI-SERVICES ENTRETIEN	ARBRES ET JARDINS de Souday - SOUDAY <a href="http://www.arbres-jardins-souday-41.fr">www.arbres-jardins-souday-41.fr</a>	02 54 89 36 21
	PABE - la Vallée - OIGNY pierre-alexandre.beguin@live.com	06 70 46 30 66
	XAV'41 à votre service - SOUDAY	06 27 80 79 46
	ROUILLON - (dont entretien tombes cimetières)	07 68 02 17 24
PRODUCTEURS	EARL DES PROUSTIERES Viande Boeuf Veau - ST-AVIT	06 27 94 24 36
	FERME DU COUËTRON - Maraîchage/Volailles - ARVILLE <a href="https://www.facebook.com/adele.champdavoine/">https://www.facebook.com/adele.champdavoine/</a>	06 63 51 59 78
	PLAISIR DE SAISON - Confitures - SOUDAY	02 54 80 78 77
	PHILIPPE GRANGER - Cidre - SOUDAY	06 19 85 47 24
SERVICE À LA PERSONNE	VERGER DE LA GOUËVRIE - Pommes - ARVILLE	02 54 80 81 26
	FERME DE LA PERCERIE - Maraîchage - OIGNY <a href="mailto:fermedelapcerie@gmail.com">fermedelapcerie@gmail.com</a>	
	FERME DES 3 CHEMINS - Maraîchage - ST-AGIL <a href="https://www.local.bio/producteur/earl-des-trois-chemins">https://www.local.bio/producteur/earl-des-trois-chemins</a>	
	PABE - la Vallée - OIGNY pierre-alexandre.beguin@live.com	06 70 46 30 66
TAXI	XAV'41 à votre service - SOUDAY -	06 27 80 79 46
	TAXI NAT - SOUDAY <a href="https://www.facebook.com/taxiduperch/">www.facebook.com/taxiduperch/</a>	02 54 80 89 44
VELO	LA ROUE LIBRE DU PERCHE - SOUDAY <a href="mailto:larouelibreduperche@gmail.com">larouelibreduperche@gmail.com</a>	07 88 85 33 03 02 54 89 75 35



SECTEUR	NOM ADRESSE	CONTACT
BAR TABAC	CAFE DE LA PLACE - 1, Bis place des Porches - SOUDAY	02 54 80 94 83
BOUCHERIE CHARCUTERIE	DELAIN Philippe - 5, rue des loisirs - SOUDAY	02 54 80 93 16
BAR RESTAURANT	LA VILLA D'ARVILLE - 11, rte St-Jacques de Compostelle	09.71.34.23.95
	LA MERE TRANQUILLE - SAINT-AGIL <a href="https://www.facebook.com/La-mère-tranquille-200721639940713/">https://www.facebook.com/La-mère-tranquille-200721639940713/</a>	09 78 31 85 64
	LA ROSE - Traiteur - SOUDAY <a href="https://www.facebook.com/Restaurant-de-la-rose-112002907149912/">www.facebook.com/Restaurant-de-la-rose-112002907149912/</a>	02 54 89 74 38
EPICERIE	LOURDEL Dominique - 1, rue de la poste - SOUDAY	02 54 80 70 81
BOULANGERIE PATISSERIE	TESSIER Olivier - 15, place des Porches - SOUDAY	02 54 80 93 55



# Agenda 2025

## JANVIER

Dimanche 12  
Vendredi 17  
Vendredi 24 - 19h  
Vendredi 31

Souday  
Souday  
Grange de St-Agil  
Salle communale St-Agil

Assemblée générale  
Voeux du Maire  
Théâtre d'objets  
Assemblée générale E

Souday en fête  
Commune  
Échalier  
Pains perdus

## FÉVRIER

Samedi 1er  
Vendredi 7 - 20h30  
Lundi 17 au Ven 21  
Lundi 24 - 19h

salle des fêtes Souday  
Grange de St-Agil  
sous chapiteau à St-Agil  
salle des fêtes Souday

Soirée Tartiflette  
Théâtre d'objets  
Cirque/Radio  
Réunion publique

APE  
Échalier  
Cheptel Aleïkoum  
Artisans/commerçants

## MARS

Dimanche 2  
Vendredi 7  
Vendredi 7  
Samedi 8 - 14h  
Samedi 8 - 19h  
Mercredi 26

salle des fêtes Souday  
Souday  
sous chapiteau à St-Agil  
salle des fêtes Souday  
Grange de St-Agil  
Salle des fêtes Souday

Éveil de Souday  
Carnaval de l'Ecole  
Résidence Cirque  
Réunion publique  
Théâtre  
Concours de Belote

Théâtre  
APE  
Cheptel Aleïkoum  
Commune  
Échalier  
Amicale 3ème âge

## AVRIL

Sam 5 et Dim 6  
Dimanche 13  
Samedi 19  
  
Samedi 26

Château de Glatigny Souday  
sous chapiteau à St-Agil  
sous chapiteau à St-Agil  
Souday  
Souday

JEMA  
Salon des Vins  
Résidence Cirque  
Tombola de Pâques  
Repas

Pays du Perche  
Comité des fêtes  
Cheptel Aleïkoum  
APE  
Soudaysienne

## MAI

Samedi 3 - 19h  
Dimanche 4  
Jeudi 8 - 15h  
Jeudi 8  
Samedi 10  
Mercredi 21

Grange de St-Agil  
St-Agil  
salle des fêtes Souday  
5 communes  
salle des fêtes Souday  
Salle des fêtes Souday

Exposition Peinture  
Brocante  
Conférence  
Commémoration  
Karaoké, soirée dansante  
Concours de Belote

Échalier  
Comité des fêtes  
Commune  
Commune  
Souday en Fête  
Amicale 3ème âge

## JUIN

Vendredi 6  
Samedi 14  
Samedi 28  
Dimanche 29  
Lundi 30

sous chapiteau - St-Agil  
Souday  
Souday  
sous chapiteau St-Agil  
sous chapiteau St-Agil

Résidence Cirque  
Kermesse de l'école  
Marché semi-nocturne  
Spectacle Danse / Théâtre  
Spectacle fin d'année Cirque

Cheptel Aleïkoum  
APE  
APE  
Bouh !  
Cheptel Aleïkoum

## JUILLET

Mardi 1er  
Dimanche 6  
Lundi 14

sous chapiteau - St-Agil  
Souday  
Souday

Spectacle fin d'année Cirque  
Brocante  
Feu d'Artifice

Cheptel Aleïkoum  
Souday en fête  
Commune

## AOÛT

Dimanche 31

Souday

Rando gourmande

la Soudaysienne

## SEPTEMBRE

OCTOBRE

Mercredi 22  
Samedi 25  
Dimanche 26

Salle des fêtes Souday  
salle communale Souday  
Souday

Concours de Belote  
Soirée Halloween  
Rando VTT et Pédestre

Amicale 3ème âge  
Souday en fête  
la Soudaysienne

## NOVEMBRE

Mardi 11  
Samedi 25  
Dimanche 26

5 communes  
salle communale Souday  
Souday

Commémoration  
Soirée Halloween  
Rando VTT et Pédestre

Commune  
Souday en fête  
la Soudaysienne

## DÉCEMBRE

Mercredi 3  
Samedi 6  
Jeudi

Salle des fêtes Souday  
Souday  
Oigny

Concours de Belote  
Loto de Noël  
Marché de Noël

Amicale 3ème âge  
Souday en fête  
Clocher penché